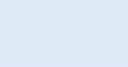


LES DIFFERENTS PERMIS ET EVOLUTIONS

AM (BSR)	Permis A1	Permis A2	Permis A	Permis A	Permis B
Age > A partir de 14 ans	Age > 16 ans minimum	Age > de 18 à 24 ans	Age > de 18 à 21 ans	Age > A partir de 24 ans ou après 2 ans de permis	Age > 20 ans ou 2 ans de permis B
Véhicules > 2 roues à moteur ne dépassant pas 50 cm ³ dont la vitesse est limitée à 45 km/h	Véhicules > 2 roues à moteur de plus de 50 cm ³ dont la cylindrée n'excède pas 125 cm ³ et la puissance 11 kW (15 ch)	Véhicules > 2 roues à moteur de puissance supérieure à 11 kW (15ch) et inférieure ou égale à 35 kW (47,55 ch) Permis A après 2 ans et une formation de 7 h sans examen.	Véhicules > 2 roues à moteur de puissance supérieure à 11 kW (15 ch) et inférieure ou égale à 25 kW (34 ch) Accès après deux ans à toutes motos ou permis passé à partir de 21 ans	Véhicules > 2 roues à moteur de puissance supérieure à 35 kW et dont la puissance n'excède pas 75 kW (106 ch).	Véhicules > 2 roues n'excédant pas 125 cm ³ et la puissance de 11 kW (15 ch) > tricycles à moteur de plus de 125 cm ³ et 11 kW
 Exemple Piaggio Zip 50 49,9 cm ³	 Exemple Vespa GTS 125 14,9 Ch (11kW)	 Exemple Piaggio X10 500 41 Ch (30kW)	 Exemple Piaggio Beverly 350 33,3 Ch (24.5kW)	 Exemple Piaggio Norge 1200 102 ch (75 kW)	 Exemple Piaggio MP3 500 40,1 Ch (29,5kW)

EB		Conducteur d'un véhicule de la Catégorie B tractant une remorque de + de 750 kg de PTAC : A - Si le PTAC de la remorque est supérieur au poids à vide du véhicule tracteur. B - Si l'ensemble PTAC du véhicule tracteur + PTAC de la remorque dépassent 3,5 T.
C		Les conducteurs âgés de plus de 21 ans peuvent conduire tous ces véhicules.
		Porteur de 26 T (3 essieux)
		Porteur de 19 T (2 essieux)
		Porteur de 32 T (4 essieux)
		Tracteur solo
EC		Ensemble articulé de 30 T de PTR A
		Ensemble articulé de 38 T de PTR A
		Camion-remorque de 40 T de PTR A
		Ensemble articulé de 40 à 44 T de PTR A
D		